



## RAPPORT ANNUEL 2017

### 1. Rappel

Constituée en 2007, l'ASBL Conservamus a pour objectif la restauration et la rénovation du complexe immobilier du Conservatoire royal de Bruxelles. L'association a fait réaliser une étude de faisabilité, un business plan pour la restauration et la gestion du site rénové, et s'est largement investie dans la réflexion concernant la création, en 2017, d'une structure juridique responsable de la restauration et de la gestion du site. Enfin, en attendant une intervention sur l'entièreté du site du Conservatoire, Conservamus en a lancé le volet le plus urgent : la restauration des châssis.

### 2. 2017

#### Création de la SA

L'intensification de la communication externe de Conservamus - y compris par les actes, en ouvrant le chantier de la restauration des châssis et en convoquant largement la presse à ce sujet – a eu une influence positive sur la création, au printemps, de la SA Conservatoire royal de Bruxelles.

Cette SA constituée par les gouvernements fédéral, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Communauté flamande, dotée à parts égales par ceux-ci, est chargée de la restauration du Conservatoire et des marchés publics précédant le chantier, ainsi que de la gestion du site après les travaux.

Lorsqu'elle est sollicitée par la SA, ou par Beliris (à qui le lancement des marchés publics a été confié) Conservamus apporte son soutien et sa connaissance approfondie du dossier.

En décembre 2017 (publication début 2018) le transfert de propriété du site du Conservatoire à la société anonyme a été réalisé, à l'exception notable de la maison du directeur (immeuble formant le coin avec le Petit Sablon) et la petite maison y attenante.

Les motivations de cette exclusion paraissent relever de l'erreur ou de la politique et Conservamus va déployer ses efforts pour y remédier d'une manière ou d'une autre.

Le marché public de désignation d'une équipe d'architecte et d'experts est conduit par Beliris, pour le compte de la SA. En 2017, la publication à l'échelon européen du marché public, ainsi que la désignation d'une première sélection de candidats a été réalisée. Une contestation devant le Conseil d'Etat a eu lieu par un candidat évincé, dont le recours a été très rapidement rejeté.

La décision d'attribution du marché est prévue pour le premier semestre 2018.

### Châssis

Après une minutieuse préparation sous la houlette de l'architecte Olivier Courtens, plusieurs tests supervisés par la Direction des monuments et sites (DMS), un permis d'urbanisme pour la restauration des châssis du Conservatoire sur la rue de la Régence et le Petit Sablon a été rapidement obtenu, signe de la qualité du dossier et de l'importance que les responsables du patrimoine attachent à ce chantier.

Les travaux ont débuté à la fin de l'été et ont attiré nombre de réactions positives et enthousiastes, tant des membres et mécènes de Conservamus que de de la communauté estudiantine et des pouvoirs publics.

La maîtrise de ce projet de restauration est reconnue par les spécialistes. Elle fait l'objet d'un suivi attentif, hebdomadaire.

### Événements

En juin, les membres et mécènes de Conservamus eurent la possibilité de se rendre compte, sur la façade de la cour, côté salle de concert, de la « renaissance » du premier châssis restauré, en compagnie de l'architecte Olivier Courtens. Clôturé par un concert, cette matinée a été un grand succès.

Afin d'intéresser un public aussi large que possible au projet de restauration, plusieurs événements ciblés ont été organisés : dîner-conférence, visites du site avec des associations,... chaque fois clôturé par un moment musical, grâce aux étudiants des conservatoires.

Ces initiatives ont apporté de nouveaux membres à Conservamus.

Le Concert de soutien d'octobre a été un franc succès : réunissant un ensemble important d'étudiants sur scène et un public nombreux autour d'un programme attrayant (airs d'opéra de Mozart), il a permis d'assurer sa fonction première : souder et entretenir les liens entre les membres de Conservamus et les membres de la communauté des conservatoires autour du projet de restauration.

### Communication

Tant dans la presse – au sujet des châssis et pour marquer son 10<sup>ème</sup> anniversaire – que sur le site renouvelé et les réseaux sociaux, Conservamus a intensifié sa communication, accroissant la connaissance du public au sujet de la restauration du Conservatoire.

Deux Newsletters sont parues, distribuées au-delà du cercle des membres de l'ASBL et un folder détaillant l' « Opération châssis » ont été diffusés, notamment en marge du Concours Reine Elisabeth.

### **3. « Communauté Conservamus »**

Sur 2017, l'ASBL a enregistré 235 dons et affiliations (299 en 2016), dont 60 pour l' « Opération châssis » (41 en 2016). Ceci porte le nombre de membres de l'ASBL à 222 (200 en 2016), les donateurs offrant au moins 30,- € étant membres de facto.

157 personnes ont fait un don sur le compte-projet de la Fondation Roi Baudouin (201 en 2016), pour un total de 64.367 € (70.932 € en 2016), dont 22.630 € (42.365 € en 2016) pour l'Opération châssis.

Si le nombre de membres est en hausse, le montant des dons recule, ce qui s'explique en partie par un ralentissement des dons liés spécifiquement aux châssis après l'effet d'annonce en 2016.

#### **4. Finances**

Au 31 décembre 2017, les liquidités de l'ASBL sur le compte AXA s'élevaient à 7.051,03 € (contre 17.328,28 au début de l'année).

Le compte-projet à la FRB totalisait 362.356,39 € contre 449.597,15 € fin 2016.

##### **4.1. Rentrées**

Les rentrées sur le compte de l'ASBL se répartissent essentiellement en cotisations et dons de membres, et quelques rentrées liées au Concert de soutien, pour un total de 12.758,81 € (contre 18.226,26 € en 2016).

Notons que les sommes versées depuis le compte-projet de la FRB (151.607,76 €), destinées aux travaux de restauration des châssis et aux frais de personnel, constituent des transferts et non des rentrées.

##### **4.2. Dépenses**

Les dépenses les plus importantes portaient sur les factures liées au sauvetage des châssis.

Il faut souligner la généreuse participation de certains mécènes prenant à leur charge d'importantes dépenses du Concert de soutien, permettant de clôturer celui-ci sur un léger bénéfice.

##### **4.3. Budget 2018**

Les dépenses et la structure de dépenses à prévoir pour le fonctionnement de l'ASBL en 2018 diffèrent peu de celles prévues pour 2017.

Les moyens financiers pour l' « Opération châssis » venant du compte-projet à la Fondation Roi Baudouin et faisant l'objet d'une convention précise, ils n'ont pas été repris dans le budget.

Pour rappel, le marché total dépasse les 500.000 euros.

#### **5. Perspectives**

D'ici quelques semaines, une équipe sous la houlette d'un architecte sera désigné par la SA, à l'issue de la procédure de marché public. Conservamus continuera de veiller au bon déroulement du projet de restauration en apportant son concours à la SA Conservatoire royal de Bruxelles.

L'ASBL poursuivra la mobilisation et la communication interne et externe autour de cet objectif et lancera de nouvelles initiatives en vue de lever des fonds.

La restauration des châssis fera l'objet d'une attention particulière. De nouveaux partenaires et sponsors seront invités à contribuer au succès de l'opération : mener à terme les travaux sur la rue de la Régence et le Petit Sablon.

Diverses initiatives, dont des initiatives nouvelles (crowdfunding) seront prises afin de maintenir et d'accroître l'éveil au sujet du projet de restauration du Conservatoire royal.

Bruxelles, 27 avril 2018  
Le Conseil d'administration

vzw **CONSERVAMUS** asbl  
Regentschapsstraat 30, rue de la Régence  
1000 BRUSSEL / BRUXELLES  
Tel/fax. +32(0)486 08 25 02 - +32 (0)2 213 41 14  
[info@conservamus.be](mailto:info@conservamus.be) – [www.conservamus.be](http://www.conservamus.be)